
CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2012

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC., qui comprennent les bilans au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie des exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

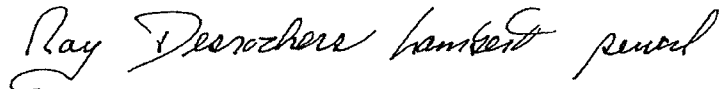
Rapport de l'auditeur indépendant

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons issus de la campagne de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif à court terme et de l'actif net pour chacun des exercices présentés.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011 conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Victoriaville,
le 26 mars 2013

Roy Desrochers Lambert SENCRL ¹
Société de comptables professionnels agréés

¹ Joël Minville, CPA auditeur, CA

Roy Desrochers Lambert SENCRL est une entité juridique distincte et indépendante qui n'est pas associée ni mandataire des autres entités membres du Groupe RDL.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Résultats pour les exercices clos le 31 décembre

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
PRODUITS		
Campagne de financement	1 470 001 \$	1 494 456 \$
Transfert de fonds provenant de d'autres organismes Centraide	4 260	4 140
Transfert de fonds à d'autres organismes Centraide	<u>(33 101)</u>	<u>(27 185)</u>
Produit brut de la campagne	1 441 160	1 471 411
Dons irrécouvrables	<u>(100 443)</u>	<u>(86 749)</u>
	<u>1 340 717</u>	1 384 662
	-----	-----
Produits- Autres		
Commandites	4 250	7 050
Dons substantiels non récurrents	-	42 073
Intérêts	5 799	6 833
Autres	<u>5 803</u>	<u>3 660</u>
	<u>15 852</u>	59 616
	-----	-----
	<u>1 356 569</u>	1 444 278
	-----	-----
CHARGES		
Attribution des fonds (annexe A)	1 022 211	1 035 790
Charges relatives à la collecte de fonds (annexe B)	219 005	255 177
Programmes Centraide (annexe C)	<u>181 008</u>	<u>172 612</u>
	<u>1 422 224</u>	1 463 579
	-----	-----
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(65 655) \$</u>	<u>(19 301) \$</u>
	=====	=====

(Voir les notes complémentaires)

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**Évolution de l'actif net
pour les exercices clos le 31 décembre**

	2012			2011	
	Affecté aux organismes	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	357 160 \$	81 048 \$	75 657 \$	513 865 \$	533 166 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(30 000)	(14 772)	(20 883)	(65 655)	(19 301)
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	-	21 211	(21 211)	-	-
Affectations d'origine interne (note 10)	(10 000)	-	10 000	-	-
SOLDE À LA FIN	317 160 \$	87 487 \$	43 563 \$	448 210 \$	513 865 \$

(Voir les notes complémentaires)

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Bilan

	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2012</u>	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2011</u>	<u>Au</u> <u>1^{er} janvier</u> <u>2011</u>
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	370 745 \$	444 724 \$	450 146 \$
Dépôt à terme (note 4)	170 712	168 255	165 000
Débiteurs (note 5)	61 423	61 666	63 663
Frais payés d'avance	-	-	2 200
	<u>602 880</u>	<u>674 645</u>	<u>681 009</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	226 167	237 811	251 563
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	9 469	3 624	-
	<u>838 516 \$</u>	<u>916 080 \$</u>	<u>932 572 \$</u>

Au nom du conseil d'administration :

....., administrateur

....., administrateur

(Voir les notes complémentaires)

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Bilan

	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2012</u>	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2011</u>	<u>Au</u> <u>1^{er} janvier</u> <u>2011</u>
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs (note 8)	242 157 \$	245 452 \$	235 028 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	<u>7 221</u>	<u>7 864</u>	<u>6 905</u>
Passif à court terme avant dette remboursable sur demande	249 378	253 316	241 933
Dette à long terme remboursable sur demande (note 9)	<u>140 928</u>	<u>148 899</u>	<u>157 473</u>
	<u>390 306</u>	<u>402 215</u>	<u>399 406</u>
ACTIF NET			
ACTIF NET AFFECTÉ AUX ORGANISMES	317 160	357 160	315 215
ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	87 487	81 048	87 185
ACTIF NET NON AFFECTÉ	<u>43 563</u>	<u>75 657</u>	<u>130 766</u>
	<u>448 210</u>	<u>513 865</u>	<u>533 166</u>
	<u>838 516 \$</u>	<u>916 080 \$</u>	<u>932 572 \$</u>

(Voir les notes complémentaires)

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(65 655) \$	(19 301) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 878	13 752
Amortissement des actifs incorporels	1 894	-
	<u>(50 883)</u>	<u>(5 549)</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 11)	(3 052)	14 621
	<u>(53 935)</u>	9 072
	-----	-----
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'un dépôt à terme	(2 457)	(3 255)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 234)	-
Acquisition d'actifs incorporels	(7 739)	(3 624)
	<u>(11 430)</u>	<u>(6 879)</u>
	-----	-----
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(8 614)	(7 615)
	-----	-----
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(73 979)	(5 422)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>444 724</u>	<u>450 146</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>370 745 \$</u>	<u>444 724 \$</u>

(Voir les notes complémentaires)

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour objectif de recueillir des fonds pour le support financier d'organismes bénévoles et communautaires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date du bilan ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Ventilation des charges

L'organisme répartit ses frais à deux secteurs de fonctionnement : les charges relatives à la collecte de fonds et les programmes Centraide. Les frais de gestion et d'administration générale qui n'appartiennent précisément ni à l'un ni à l'autre de ces secteurs sont considérés comme des charges administratives et sont attribués aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont établis en fonction de la répartition du temps de travail estimé par le personnel habituellement engagé dans les opérations de l'organisme.

Les frais de gestion et d'administration générale sont ventilés selon la clé de répartition suivante :

Charges relatives à la collecte de fonds	60 %
Programmes Centraide	40 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds en caisse, des soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements hautement liquides, facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie, du dépôt à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

	Méthodes d'amortis- sement	Durées/ Taux
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Enseigne	Linéaire	20 ans
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %

**Notes complémentaires
pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et 2012**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels ayant une durée de vie utile limitée sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile comme suit :

	<u>Méthode d'amortis- sement</u>	<u>Durée</u>
Logiciels	Linéaire	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services dans les diverses sections de l'organisme. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

L'organisme a décidé d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les présents états financiers sont les premiers états financiers préparés en vertu des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ci-après appelés « PCGR-NCOSBL ».

Les états financiers des exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011 ont été élaborés en fonction des principes comptables décrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1501 « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » relatives aux premiers adoptants de ce référentiel comptable.

L'application des PCGR-NCOSBL n'a eu aucun impact sur les états financiers de l'organisme.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et 2012

3. IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE (suite)

Exemption relativement à l'application initiale

L'organisme a décidé de se prévaloir de l'exemption suivante :

- L'organisme n'a pas désigné tout actif financier ou passif financier pour qu'il soit évalué à la juste valeur.

4. DÉPÔT À TERME

Le dépôt à terme porte intérêts au taux de 1,22 % et vient à échéance en mai 2013.

5. DÉBITEURS

	<u>31 décembre 2012</u>	<u>31 décembre 2011</u>	<u>1^{er} janvier 2011</u>
Donateurs	59 204 \$	59 495 \$	57 806 \$
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	<u>2 219</u>	<u>2 171</u>	<u>5 857</u>
	<u>61 423 \$</u>	<u>61 666 \$</u>	<u>63 663 \$</u>

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et 2011

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 décembre 2012		31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
	Coût	Amortis- sament cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	18 000 \$	- \$	18 000 \$	18 000 \$
Bâtiments	264 406	66 490	197 916	217 276
Enseigne	1 893	1 056	837	1 030
Matériel informatique	34 188	28 520	5 668	9 432
Mobilier de bureau	42 447	38 701	3 746	5 825
	360 934 \$	134 767 \$	226 167 \$	251 563 \$

7. ACTIFS INCORPORELS

	31 décembre 2012		31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
	Coût	Amortis- sament cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	11 363 \$	1 894 \$	9 469 \$	- \$

8. CRÉDITEURS

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
Fournisseurs	2 183 \$	3 526 \$	9 631 \$
Attribution des fonds	225 091	229 622	213 548
Salaires et charges sociales	14 883	12 304	11 849
	242 157 \$	245 452 \$	235 028 \$

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et 2012

9. DETTE À LONG TERME

	<u>31 décembre 2012</u>	<u>31 décembre 2011</u>	<u>1^{er} janvier 2011</u>
Emprunt de 165 000 \$, remboursable par versements mensuels de 1 473 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 6,76 %, échéant en novembre 2013, garanti par un dépôt à terme au montant de 165 000 \$	148 149 \$	156 763 \$	164 378 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	(7 221)	(7 864)	(6 905)
Dettes à long terme remboursables sur demande	<u>(140 928)</u>	<u>(148 899)</u>	<u>(157 473)</u>
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

Même si l'emprunt remboursable sur demande comporte une clause de remboursement anticipé, la direction est d'avis que le prêteur ne se prévaudra pas de cette clause au cours du prochain exercice. Dans l'hypothèse où le remboursement anticipé de l'emprunt ne sera pas exigé, les versements en capital exigibles sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2013	-	7 912 \$
2014	-	8 463 \$
2015	-	9 053 \$
2016	-	9 660 \$
2017	-	10 357 \$

10. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

L'actif net affecté aux organismes inclut un don non récurrent de 15 000 \$ reçu en 2011 qui est affecté aux campagnes de financement des deux exercices suivants et un legs de 36 945 \$ reçu en 2011 qui est affecté aux campagnes de financement selon la politique et procédures d'acceptation des dons. Le solde des legs affectés est de 21 945 \$ au 31 décembre 2012. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Les affectations d'origine interne ont également été corrigées pour un montant de 10 000 \$. Il s'agit d'une correction du montant qui avait été affecté à l'actif net affecté aux organismes en 2011. L'affectation du 31 décembre 2011 avait été surévaluée de 10 000 \$.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et 2011

11. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2012	2011
Débiteurs	243 \$	1 997 \$
Frais payés d'avance	-	2 200
Créditeurs	(3 295)	10 424
	(3 052) \$	14 621 \$

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2012	2011
Trésorerie	370 745 \$	144 724 \$
Dépôts à terme	-	300 000
	370 745 \$	444 724 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs et de sa dette à long terme. La direction estime que l'organisme possède ou générera les liquidités nécessaires pour rencontrer ses engagements.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses donateurs dans le cours normal de ses activités.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. La direction estime qu'une variation de taux d'intérêt de 1 % n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de l'organisme.

Passifs financiers

La valeur comptable de tous les passifs financiers qui sont garantis totalise 148 149 \$ (156 763 \$ en 2011).

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Renseignements complémentaires pour les exercices clos le 31 décembre

Annexe A - ATTRIBUTION DES FONDS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Fonds communautaires	897 700 \$	905 421 \$
Fonds entraide	84 981	89 045
Fonds spéciaux	18 500	19 842
Autres fonds	<u>21 030</u>	<u>21 482</u>
	<u>1 022 211 \$</u>	<u>1 035 790 \$</u>

Annexe B - CHARGES RELATIVES À LA COLLECTE DE FONDS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Salaires et charges sociales	30 766 \$	73 696 \$
Activités spéciales et événements	22 624	27 269
Matériel et autres frais de communications	15 301	14 661
Publicité et promotion	4 219	6 296
Publipostage	4 610	7 924
Services professionnels	<u>5 706</u>	<u>5 450</u>
	83 226	135 296
Répartition des frais de gestion et d'administration générale (annexe D)	<u>135 779</u>	<u>119 881</u>
	<u>219 005 \$</u>	<u>255 177 \$</u>

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Renseignements complémentaires pour les exercices clos le 31 décembre

Annexe C - PROGRAMMES CENTRAIDE

	<u>2012</u>		<u>2011</u>	
Cotisations Centraide du Canada	12 062	\$	12 199	\$
Délégués sociaux et réseau d'entraidents	17 613		17 212	
Établissement des besoins communautaires	<u>60 814</u>		<u>63 281</u>	
	90 489		92 692	
Répartition des frais de gestion et d'administration générale (annexe D) -	<u>90 519</u>		<u>79 920</u>	
	<u>181 008</u>	\$	<u>172 612</u>	\$

Annexe D - FRAIS D'ADMINISTRATION

	<u>2012</u>		<u>2011</u>	
Salaires et charges sociales	147 641	\$	137 000	\$
Assemblée des « Centraide-du-Québec »	2 174		1 719	
Assurances	3 623		3 500	
Communications	8 492		6 021	
Énergie	4 456		5 086	
Entretien et réparations	9 103		6 947	
Frais bancaires	1 713		1 194	
Frais du conseil d'administration	5 768		4 187	
Fournitures de bureau	3 612		5 869	
Services professionnels	17 667		6 382	
Intérêts sur la dette à long terme	7 277		8 144	
Amortissement des immobilisations corporelles	12 878		13 752	
Amortissement des actifs incorporels	<u>1 894</u>		<u>-</u>	
	226 298		199 801	
Répartition des frais de gestion et d'administration générale	<u>(226 298)</u>		<u>(199 801)</u>	
	-	\$	-	\$